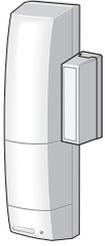


GUIDE DE POSE

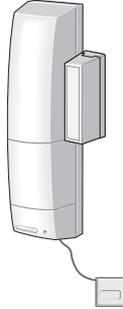
**DÉTECTEUR
D'OUVERTURE**



DO200

DO210

**DÉTECTEUR
D'OUVERTURE
ET DE BRIS DE VITRE**



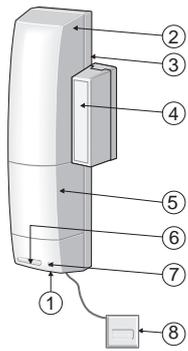
DV200

DV210

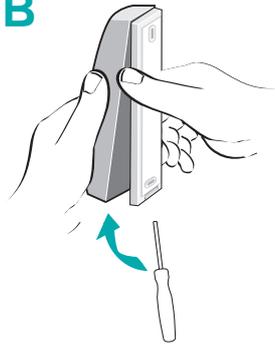




A



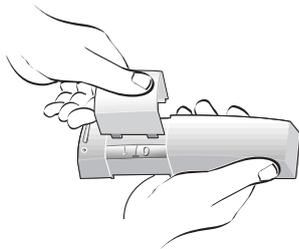
B



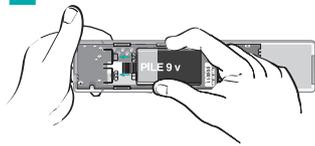
C



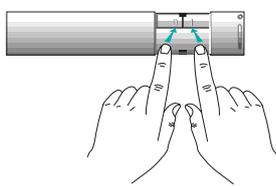
D



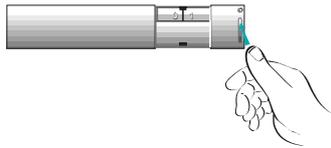
E



F

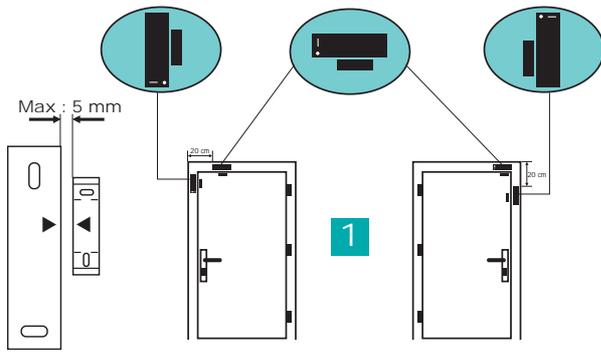


G





H



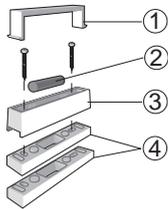
Pour une porte dont l'ouverture est à :

- gauche, préférer une fixation verticale ou pour une fixation horizontale, prévoir un dégagement de 20 cm à gauche,
- droite, préférer une fixation horizontale ou pour une fixation verticale, prévoir un dégagement de 20 cm au-dessus.

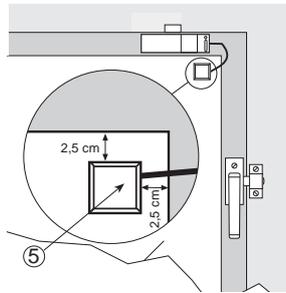
2



3



4



CARACTÉRISTIQUES

Ces détecteurs sont uniquement compatibles avec les centrales DIAGRAL TwinPass®.

- Transmissions radio TwinPass®
- 2 ans d'autonomie par pile alcaline 9 V type 6LR61 fournie



PRÉCAUTIONS DE POSE

■ Placer votre détecteur d'ouverture :

- à l'intérieur de votre habitation,
- sur les issues principales (entrée, terrasse...),
- sur les accès dérobés (fenêtres de toit, portes de garage ...),
- en hauteur (2 m environ),
- l'aimant de préférence sur le battant de la porte ou de la fenêtre,
- le boîtier émetteur de préférence sur le dormant (partie fixe),
- éloigné le plus possible des gonds de l'issue protégée. De cette façon, toute ouverture même minime sera détectée.

■ Placer votre détecteur d'ouverture et de bris de vitre :

- à l'intérieur de votre habitation,
- sur les vitres des issues principales (fenêtres, baies vitrées, vasistas ...),
- le capteur de bris de vitre collé sur la vitre dans l'un des 4 coins,
- en hauteur si possible,
- le boîtier émetteur sur la partie mobile de la fenêtre,
- l'aimant sur la partie fixe de la fenêtre,
- éloigné le plus possible des gonds de l'issue protégée. De cette façon, toute ouverture même minime sera détectée.

☞ Il est indispensable de fixer l'aimant, même en cas d'utilisation du capteur de bris de vitre seul.

■ Ne placez pas votre détecteur d'ouverture ou votre détecteur d'ouverture et de bris de vitre :

- avec un espacement supérieur à 5 mm entre l'aimant et le boîtier émetteur,
- directement sur une paroi métallique.

☞ Si vous le placez sur une fenêtre ou une porte métallique, vous devez positionner sous le boîtier émetteur une cale de bois ou de plastique de 2 centimètres d'épaisseur. Vous mettrez l'aimant à niveau grâce aux cales fournies.

MISE EN ŒUVRE

FIG. A Vue face

- ① Ergot de verrouillage.
- ② Boîtier émetteur avec contact d'ouverture incorporé.
- ③ Socle.
- ④ Aimant.
- ⑤ Trappe d'accès au codage.
- ⑥ Touche test.
- ⑦ Voyant rouge.
- ⑧ Capteur de bris de vitre avec double-face adhésif (détecteur d'ouverture et de bris de vitre uniquement).

FIG. B Ouverture

Ouvrez le boîtier du détecteur en poussant l'ergot de verrouillage avec un tournevis plat.

FIG. C Vignette de garantie

- Détachez la partie amovible prédécoupée de la vignette de garantie située sur la carte électronique (capot arrière enlevé) et collez la sur la demande d'extension de garantie fournie avec les documents de la centrale.
- Si vous complétez votre système, utilisez la demande d'extension de garantie fournie avec le produit.

FIG. D Trappe d'accès au codage

Ouvrez la trappe d'accès au codage en la libérant par le dessous.

FIG. E Alimentation

Clipsez la pile sur son connecteur en respectant le sens de branchement.

FIG. F et G Codez votre détecteur

⚠ La programmation est impossible si votre détecteur est clipsé sur son socle.

● **Programmation du code radio personnalisé (fig. F)**

Effectuez le codage de votre détecteur après avoir codé votre centrale.

Lorsque vous sortez votre détecteur de son emballage, le code radio programmé est identique à un code vierge.

1 Cochez sur la 1^{re} ligne du tableau ci-dessous les cases correspondant au choix du code radio personnalisé de votre centrale (Cf. § *Choix du code radio personnalisé* sur le guide de pose de votre système d'alarme).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
code radio personnalisé										
code détecteur										

2 Ecrivez sur la 2^e ligne un « 0 » (zéro) au dessous de chaque croix.

3 Complétez les cases vides de la 2^e ligne par des « 1 » (un).

Vous obtenez une succession de 10 chiffres composée de « 0 » et de « 1 » correspondant au code à programmer sur votre détecteur.

⚠ Le code 0000000000 est interdit.

4 Programmez votre code radio de votre détecteur comme indiqué ci-dessous :

Début de programmation Appuyez **en même temps** sur les deux touches jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

Programmation Faites 10 appuis courts successifs correspondant au code détecteur à programmer. Le voyant rouge s'éclaire à chaque appui.

Fin de programmation Appuyez **en même temps** sur les deux touches jusqu'à ce que le voyant s'éteigne. Le voyant s'éclaire ensuite 5 s pour signaler une programmation correcte.

⚠ En cas d'erreur de programmation, le voyant rouge clignote; vous devez recommencer l'opération depuis le début.

5 Test du code radio personnalisé (fig. G)

Si vous complétez votre système, vous devez au préalable **passer la centrale en mode test** pour effectuer ce test. Pour réaliser cette opération, reportez vous au guide de pose de votre système d'alarme.

Appuyez brièvement sur la touche test de votre détecteur et vérifiez que votre centrale émet un message sonore en allumant le voyant correspondant ou énonce un message vocal.

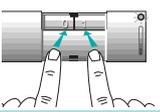
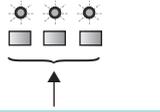
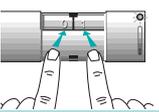
Si votre centrale ne répond pas, reprenez d'abord le codage de votre détecteur. Si le problème persiste, reprenez le codage de votre centrale et essayez à nouveau.

● Programmation de la zone ou du groupe (fig. F)

Lorsque vous sortez votre détecteur de son emballage, la zone ou le groupe programmé est « zone 1 » ou « groupe 1 immédiat ». Vous pouvez conserver cette affectation ou la modifier selon le tableau ci-dessous :

Zone ou groupe	Fonctionnement du détecteur		Code
	avec une centrale en mode <i>Partielle/Totale</i>	avec une centrale en mode <i>Groupes indépendants</i>	
Zone 1 groupe 1 immédiat	Actif en Marche Partielle et en Marche Totale Déclenchement immédiat	Actif en Marche Groupe 1 ou A - Déclenchement immédiat	0 0 0
Zone 2 groupe 1 temporisé	Actif en Marche Partielle et en Marche Totale Déclenchement immédiat ou temporisé	Actif en Marche Groupe 1 ou A - Déclenchement immédiat ou retardé	0 1 0
Zone 3 groupe 2 immédiat	Actif en Marche Totale Inactif en Marche Partielle Déclenchement immédiat	Actif en Marche Groupe 2 ou B Déclenchement immédiat	1 0 0
Zone 4 groupe 2 temporisé	Actif en Marche Totale Inactif en Marche Partielle Déclenchement immédiat ou temporisé	Actif en Marche Groupe 2 ou B - Déclenchement immédiat ou retardé	1 1 0

1 Programmez le code de la zone ou du groupe choisi (succession de 3 chiffres composée de « 0 » et de « 1 ») en effectuant des appuis sur les touches 0 et 1 de votre détecteur comme indiqué ci-dessous :

Début de programmation	Programmation	Fin de programmation
		
Faites un 1 ^{er} appui en même temps sur les deux touches jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.	Faites 3 appuis courts successifs correspondant au code. Le voyant s'éclaire à chaque appui.	Appui simultané jusqu'à ce que le voyant s'éteigne. Le voyant s'éclaire ensuite 5 s pour signaler une programmation correcte.



2 Test de la zone ou du groupe choisi (fig. G)

Appuyez longuement (durée approximative : 7 s sur la touche test du détecteur jusqu'à extinction du voyant. Il va alors clignoter 1 à 4 fois selon la zone ou le groupe programmé. Exemple : le voyant clignote 3 fois si vous avez programmé la zone 3 ou groupe 2 immédiat. Si votre détecteur ne réagit pas comme prévu, reprenez la programmation de la zone ou du groupe souhaité.

Vous avez affecté à votre détecteur la zone ou au groupe choisi. Si vous désirez changer cette affectation ultérieurement, vous devrez recommencer l'opération de programmation de la zone ou du groupe (après ouverture du détecteur).

FIG. H Fixation

1 Déterminez l'endroit exact de fixation du détecteur (Cf *Précautions de pose*).

- Le porte-aimant doit être à moins de 5 mm du détecteur et en face du contact d'ouverture incorporé (alignez les flèches situées au fond des socles).

- Le capteur de bris de verre ⑤ doit être fixé dans un des 4 coins de la vitre à 2,5 cm environ de l'angle.

● Fixez le socle du détecteur en utilisant les vis et les chevilles fournies ou d'autres mieux adaptées si nécessaire.

● Clipsez le détecteur sur son socle. L'autoprotection contre les tentatives d'ouverture du détecteur est activée.

2 Ajustez la hauteur du porte-aimant ③ avec les cales d'épaisseur ④ de façon à ce qu'il soit à la même hauteur que le dessus du détecteur.

3 Après avoir fixé le porte-aimant, placez l'aimant ② à l'intérieur de celui-ci (entre les deux vis, dans la gorge prévue à cet effet). Clipsez le capot du porte-aimant ①.

4 Fixez le capteur de bris de verre ⑤ sur la vitre grâce à son double-face (fixation idéale sur une vitre propre et sèche à température comprise entre 21 et 38°). Maintenez fermement le capteur pour assurer un collage de qualité.

👉 Il est indispensable de fixer l'aimant, même en cas d'utilisation du capteur de bris de verre seul.

Test

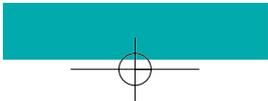
● Appuyez brièvement sur la touche test du détecteur (le voyant s'éclaire pendant l'appui) pour le mettre en mode test durant 1 minute 30 secondes.

● Ouvrez une ou plusieurs fois l'issue protégée par le détecteur : le voyant rouge s'allume à chaque ouverture, et s'éteint lors de la fermeture.

● Fermez l'issue protégée et tapez sur la vitre à proximité du capteur de bris de verre avec le manche d'un tournevis : le voyant s'éclaire pour vous signaler la détection.

👉 Après la période de test, le détecteur se mettra en fonctionnement normal, le voyant ne s'éclairera plus lors de chaque ouverture, et le détecteur n'enverra des signaux radio à la centrale qu'à chaque détection et au maximum toutes les 1 minute 30 secondes.

Faites un essai réel du détecteur avec votre système d'alarme.





This product can be used in all the EU countries and Switzerland.

Conformité des produits :

Les produits sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes suivantes :

- Directive Compatibilité électromagnétique 89/336/EEC
- Directive Basse tension 73/23/EEC
- Directive R & TTE 99/5/EC

